

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DE CODALET du 13/02/2023

L'an deux mille vingt et trois et le treize février 2023 à 20 h, le conseil municipal de la commune de CODALET s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

ÉTAIENT PRESENTS : Michel LLANAS, Frédéric GALIBERT, Patrick MASSELOT Isabelle AUBRY, Christine BATARDIERE, Pascal DUFLOT, Marina GUYON, Jhoanni CONESA et Emmanuelle PUY.

ÉTAIENT EXCUSEES : Christine RIERA qui donne procuration à Patrick MASSELOT, et Florence DEGEILH qui donne procuration à Pascal DUFLOT.

Christine BATARDIERE est désignée secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance et demande si des observations sont à formuler sur le dernier compte rendu du 07/12/2022, celui-ci n'appelant pas de remarques, est adopté à l'unanimité des membres présents.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

- **Présentation et vote du compte administratif 2022**

Isabelle AUBRY présente le compte administratif 2022 avec un résultat au 31/12/2022 de + 117.758,89 €. Le Maire quitte la salle le temps du vote de l'assemblée : Contre : 0, Abstention : 1, Pour : 9

- **Affectation du Résultat 2022**

Le Maire informe qu'il n'est pas nécessaire d'affectation en investissement, et que le report en fonctionnement s'élève à + 134.511,03 € pour le budget 2023.
Voté à l'unanimité.

- **Demandes de Subventions 2023**

- Subventions DETR (31 %) et AIT (49 %) : Opération « Embellissement Centre Village » (lavoir) présentée par Frédéric GALIBERT. Voté à l'unanimité.
Jhoanni CONESA demande à conserver le toboggan au lavoir pour les petits.
- Subvention à la Région Occitanie pour « l'EXPO de TOILES » au village : 30 % de subvention, soit 803 €. Voté à l'unanimité

- « Parking du cimetière », dossier en cours. Sans réponse du Conseil Départemental, une autorisation de principe est donnée afin de transformer la subvention AIT du département par un emprunt CA. Voté à l'unanimité
- Fonds Vert : le maire expose qu'une nouvelle mesure est proposée pour 2023, en complément des dossiers concernant la part à reverser au SYDEEL66, pour les deux opérations en cours de « modernisation du réseau de l'éclairage public sur la commune » : la place du village et le Lotissement la « Llitera ». Voté à l'unanimité.

- **Médiation Préalable Obligatoire (MPO) Convention Centre de Gestion des PO**

Ce dispositif de médiation est proposé par une adhésion à la MPO, et signature d'une convention avec le Centre de Gestion des PO. Voté à l'unanimité.

- **Questions diverses**

- **Commission Sport** : Compte rendu réunion d'Emmanuelle PUY Augmentation du cout de réalisation de la piscine de Prades. (+9,5%)
- **Jardins Familiaux** : Jhoanni CONESA informe que deux jardiniers de plus occupent désormais les jardins.
- **Bilan sur les logements insalubres** suite au passage de l'ARS à Codalet.

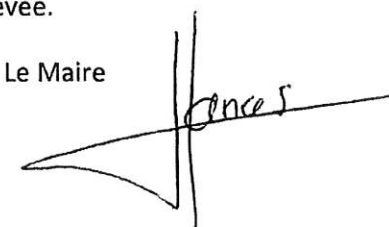
A 21h20, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Secrétaire de Séance

Christine BATARDIERE



Le Maire



Michel LLANAS

